



Extrait du registre des délibérations

Préfecture
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PÉRIGORD-LIMOUSIN
Séance du 12 mai 2022

2022-3-9

0240942400752-20220512-2022_3_9-DE
Reçu le 18/05/2022
Publié le 18/05/2022
Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
Chalais

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
02/05/2022

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 35
Pouvoirs : 1

Etaient présent(e)s

Mesdames : BOSREDON COUNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAUCHER Danielle, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick,

Messieurs : AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DUTHEIL Frédéric, DOBBELS Michel, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SAERENS Grégory, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard

Absents et excusés et procurations : THOMAS Michel (absent et a donné pouvoir à Danielle FAUCHER), COUTURIER Pierre-Yves, GARNAUDIE Didier,

Madame Annick MAURUSSANE est désignée secrétaire de séance

**Marchés téléphonie fixe et mobile ainsi que le sauvegarde des données informatiques :
lancement de la consultation**

Il est proposé de lancer un ou des marchés publics concernant la téléphonie fixe et réseaux internet, la téléphonie mobile ainsi que la sauvegarde des données informatiques. Les dates échéances des contrats actuels sont mai 2023 pour la téléphonie fixe et juin 2023 pour la téléphonie mobile. Le passage à la fibre afin d'assurer une meilleure communication interne et externe représentera une amélioration certaine du service.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE son président à lancer la consultation via un ou des marché(s) public(s) de service pour la téléphonie fixe et mobile ainsi que pour la sauvegarde des données informatiques.**

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Soys-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mai 2022
Le Président,

Michel AUGEIX

